Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 05/12/2023
ID : 081-218101400-20231128-1946_D105281123-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : **33**
Présents : **20**
Procurations : **13**
Votants : **33**

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

N° 105/2023

OBJET DE LA DELIBERATION : Subventions aux associations sociales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-deux novembre deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
M. CARAYON, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. RENAULT, VANTAUX, Mme ESPARBIÉ, MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, LEY, M. DAVID, Mmes ALBOUY POMPONNE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. LAMOTTE à Mme IMBERT
M. BONHOMME à M. VIDAL
M. LABORDE à M. DELORD
Mme RÉMY à Mme GUIDEZ
M. GAMBIER à M. CARAYON
Mme LESPINARD à Mme BALAT
M. POMARÈDE à M. VANTAUX
Mme GUIRAUD à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme TAILHADES à M. LARUE
Mme BONNIFACY à Mme MARIGNOL
M. NAVELLOU à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme MOUGIN à M. DAVID
Mme FAURE à Mme DEFAIS

Madame DOURTHE est nommée secrétaire de séance.

L'adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et à l'emploi demande d'approuver l'affectation de subvention aux associations sur les crédits réservés selon le détail suivant :

.../...

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 05/12/2023
ID : 081-218101400-20231128-1946_D105281123-DE

.../...

- A.N.P.A.A.	200.00 €
- Ensemble c'est Tout	450.00 €
- Saint Vincent de Paul	62.50 €
- Comité Croix rouge de Lavaur	62.50 €
- Secours Populaire Français	62.50 €
- Restaurant du Cœur	62.50 €

Le Conseil Municipal, entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation des subventions suivantes :

- A.N.P.A.A.	200.00 €
- Ensemble c'est Tout	450.00 €
- Saint Vincent de Paul	62.50 €
- Comité Croix rouge de Lavaur	62.50 €
- Secours Populaire Français	62.50 €
- Restaurant du Cœur	62.50 €

PRECISE que les crédits seront inscrits au chapitre 65, article 65748 du budget primitif 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

La secrétaire de séance,

Corinne DOURTHE